

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 11 février 2019

Objet : Rapport d'activité de l'année 2018 – Objectifs 2019 - Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.)

L'an deux mille dix-neuf, le onze février à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le premier février 2019, se réunit en session ordinaire, salle Lac du Causse à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents :36 (dont 8 procurations) -117 voix

Votants : 36 Pour soit 117 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP
Mme Hélène FAIVRE – procuration donnée à Mr JM Bost– 6 voix – 3^{ème} VP
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP
Mr Alain AUZEMERY – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix
Mr Francis COMBY – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – procuration donnée à Mr P. Coutaud – 2 voix
Mr Pascal COSTE – procuration donnée à Mme H. Rome – 6 voix
Mr Pierre COUTAUD - 2 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – suppléant de Mr D Marcellaud – 1 voix
Mr Francis DUBOIS – procuration donnée à Mr F Comby - 1 voix
Mr Ludovic DUBOIS – suppléant de Mr Laurent Guinard - 1 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mr Thierry GAILLARD - procuration donnée à Mme Valérie Simonet – 6 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mme Michèle GUILLOU– suppléante de Mr Philippe Jenty - 2 voix
Mr Vincent JALBY – procuration donnée à Mme S. Gentil - 2 voix
Mr Alain LAGARDE - 1 voix
Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix
Mr Alexandre MAZIN – suppléant de Mr Alain Faucher – 1 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Philippe NAUCHE – procuration donnée à Mr JL Michel – 15 voix
Mr Christophe PATIER – procuration donnée à Mr C. Pradayrol - 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET – 1 voix
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix
Mr Christian REDON SARRAZY – 1 voix
Mr Gérard ROUMILHAC – 1 voix
Mme Valérie SIMONET – 6 voix
Mr Jean-Claude TRUNDE – suppléant de Mr Sylvain Gaudy – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Président du Syndicat de la Diège
Président Département Corrèze
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Vice-Président Département Creuse
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Présidente Département Creuse
Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Vice-Président de la CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr Vincent TURPINAT– (et son suppléant) 1 voix – 6^{ème} VP
Mr Didier BARDET – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Nady BOUALI – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Eric CORREIA (et son suppléant) – 1 voix
Mr Arnaud COLLIGNON (et son suppléant) – 1 voix
Mr Pierre DESARMENIEN – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Christian HANUS – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Mathieu HAZOUARD (et sa suppléante) - 15 voix
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) 1 voix
Mr Yves LE GOUFFE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et son suppléant)- 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Thierry TROLONG – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Gérard VANDENBROUCKE – (et son suppléant) – 15 voix

Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Tulle Agglo
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Président de la CC Creuse Grand Sud
Président de la CC Briance Combade
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne
Conseiller communautaire CC Portes de la Creuse en Marche
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est un passage obligé pour construire le budget primitif 2019. Pour rappel le DOB doit faire l'objet d'un vote et il doit être effectué dans un **délai de deux mois maximum avant le vote du budget**.

Le **rapport d'activité 2018** et les **objectifs 2019** sont détaillés en annexe.

A noter les 10 points les plus marquants de l'année 2018 :

1. **Lancement des études et travaux FTTH** sur les 3 départements
2. **Réception de la quasi-totalité des opérations de Montée en débit** et des **5 plaques FTTH pilote** - mobilisation de l'équipe technique sur **50 réunions publiques** de mise en service
3. **Adhésion des EPCI au Syndicat – Election du Président et du Bureau**
4. **Enième déménagement** du Syndicat
5. **Renforcement des effectifs** du Syndicat (recrutement d'un **responsable financier** et d'une **assistante comptable**) – réorganisation et spécialisation des tâches au sein de l'équipe administrative
6. Lourd travail de **gestion des conventions** avec les **EPCI** et les **Départements** pour le **FTTH**, dépôts des **dossiers FEDER**
7. Mise en place financière des **3 budgets annexes**
8. Mise en place de **4 emprunts** (2 en Corrèze, 1 en Creuse, 1 en commun Corrèze/Creuse) et d'**1 ligne de trésorerie**
9. **Forte mobilisation** de l'équipe administrative et financière pour **rattraper le retard** en matière de **paiement de factures, d'inventaire comptable, d'élaboration de décomptes généraux et définitifs sur conventions, de récupération de TVA**
10. **Premier acompte FSN** versé en fin d'année à hauteur de **6.6 M€**

7 comités syndicaux – **1 bureau** – **des dizaines de réunions** techniques et financières – **une dizaine** de réunions régionales et nationales

Présentation des Orientations budgétaires 2019

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les orientations budgétaires 2019 sur le budget principal s'inscrivent dans un contexte de continuité, maîtrise budgétaire et de développement de nos pratiques (outils informatiques, procédures internes, communication) et de la mise en service d'un bon nombre d'opérations de montée en débit, de raccordements d'entreprises et de sites publics.

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES REELLES						
	BP 2018	Poids dépenses	CA Prévisionnel 2018	% Réalisation	CA 2017	CA 2016
011 (Charges à caractère général)	470 759 €	22%	316 753 €	67%	456 663 €	340 515 €
012 (Charges de personnel)	421 061 €	20%	421 022 €	100%	300 795 €	239 576 €
65 (Autres charges de gestion courante)	577 447 €	27%	414 824 €	72%	432 288 €	308 105 €
66 (Charges financières)	74 865 €	3%	62 878 €	84%	60 935 €	49 791 €
67 (Charges exceptionnelles)	15 000 €	1%	14 199 €	95%	14 824 €	9 428 €
022 (Dépenses imprévues)	50 000 €	2%	0 €	0%	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 609 132 €	75%	1 229 676 €	76%	1 265 505 €	947 415 €
DEPENSES D'ORDRE						
042 (transfert entre sections)	547 364 €	25%	533 659 €	97%	291 396 €	243 986 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	547 364 €	25%	533 659 €	97%	291 396 €	243 986 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 156 496 €	100%	1 763 335 €	82%	1 556 901 €	1 191 401 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Les **charges à caractère général** (frais de fonctionnement quotidiens) 2019 ont été évaluées au plus juste des réalisations 2018 à hauteur de **316K€** soit une baisse comparativement au budget 2018 de 150k€.

Si un certain nombre de dépenses vont augmenter (charges locatives, maintenance informatique, location 3^{ème} véhicule, les frais de communication au sens général) le poste « **prestations extérieures** », qui pèse 70% des charges à caractère général, va baisser de **166K€**, avec néanmoins des variations contrastées :

Type de prestation	Variation 2019
AMO « juridique »	-
AMO « marché subséquent »	-
AMO « financière »	=
AMO « technique »	=
AMO « communication »	+
AMO « assistance hébergement informatique »	+
AMO « géomaticien »	+

REÇU EN PREFECTURE

le 15/02/2019

Application agréée E-legalite.com

70_DE-067-258728658-20190211-C586_D663-D

Il est nécessaire, en effet, que le Syndicat Mixte sécurise l'hébergement informatique de ses données et qu'il recense et géolocalise son réseau d'infrastructures via une AMO « géomaticien ».

CHARGES DE PERSONNEL :

Les **charges de personnel** vont **augmenter** en 2019 de près de **100k€**. Cette hausse s'explique par plusieurs facteurs :

- **Salaires et charges sur 12 mois des 2 agents recrutés** en 2018 (l'exercice 2018 a supporté 8 mois de salaire pour le responsable financier et 4 mois pour l'assistante comptable),
- Application d'un **complément indemnitaire annuel** (CIA) pour l'ensemble des agents,
- **Augmentation** des dépenses liées aux **chèques déjeuner** au vu de l'effectif plus important.

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courantes recouvrent principalement :

- les redevances versées à Orange pour la location de ses infrastructures de génie civil (fourreaux, appuis aériens) concernant les opérations de MED et les raccordements de sites prioritaires,
- les contributions versées à AXIONE, dans le cadre du contrat de concession, pour remise en affermage des infrastructures MED 1 (SDAN Pilote - Avenant 29) et MED 2 (Axe 2 bis - Avenant en cours)

Ces dépenses, à mesure de la mise en exploitation des infrastructures, augmentent mécaniquement.

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux intérêts des emprunts en cours et de la ligne de trésorerie mobilisée en Octobre 2018.

Pour rappel, **3 emprunts** sont en cours :

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/18	TOTAL ECHEANCE 2019	CAPITAL 2019	INTERETS 2019
<u>Caisse Epargne (18 ans) -</u> 1ère échéance en 2007 Terme en Juin 2024	1 932 066,20 €	832 144,85 €	158 689,84 €	125 487,26 €	33 202,58 €
<u>Crédit Agricole (10 ans) -</u> 1ère échéance en 2010 Terme en Juin 2019	250 000,00 €	25 000,00 €	25 975,00 €	25 000,00 €	975,00 €
<u>Caisse Epargne (10 ans) -</u> 1ère échéance en 2011 Terme en Juillet 2020	125 000,00 €	37 500,00 €	13 365,00 €	12 500,00 €	865,00 €
TOTAL	2 307 066,20 €	894 644,85 €	198 029,84 €		
TOTAL imputation 1641				162 987,26 €	
TOTAL imputation 66111					35 042,58 €

35 042,58€ sont ainsi fléchés en 2019 sur les dépenses de fonctionnement.

Ligne de trésorerie :

Après validation du Comité Syndical (D627) du 25 Septembre 2018, une ligne de trésorerie de **12M€** a été ouverte le 02/10/2018 pour une durée d'un an auprès de la Caisse d'Epargne (*taux intérêt = 0.70% - commission de non utilisation = 0.10%*).

Elle visait à rembourser la précédente ligne de trésorerie (5M€) et à payer un nombre important de factures en retard (encours à fin Septembre de 6,6M€). Ci-dessous les opérations réalisées et les coûts de celles-ci :

Solde engagé	6 000 000,00 EURO
Tirage en cours	0,00 EURO
Tirage autorisé	12 000 000,00 EURO

Date	Libellé	Remboursement	Utilisation
08/01/2019	REMBOURSEMENT LTI	5 000 000,00	
07/01/2019	REMBOURSEMENT LTI	17 947,23	
07/01/2019	REMBOURSEMENT LTI	469,44	
04/01/2019	INT DEBITS 12/18 TEG:0.7097%		17 947,23
04/01/2019	COM NON UTILISATION 12/2018		469,44
05/11/2018	REMBOURSEMENT LTI	18 000,00	
02/11/2018	TIRAGE LTI		1 000 000,00
01/11/2018	COM ENGAGEMENT 10/2018		18 000,00
15/10/2018	TIRAGE LTI		2 000 000,00
03/10/2018	TIRAGE LTI		8 000 000,00

Les **intérêts évalués sur 2019** sont calculés sur la **base des 6M€ restants** et jusqu'à l'échéance de remboursement, début Octobre 2019, soit **33K€ maximum** tout en sachant que l'objectif serait de la rembourser avant cette échéance.

Dans la même idée d'équilibre de la trésorerie, un **travail important de recouvrement des recettes** auprès des partenaires financiers sera priorisé cette année.

Au total, les **charges financières baisseront de 9%**.

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :

Enfin, mécaniquement, à mesure que les travaux de montée en débit et raccordements de sites se terminent, le montant des **dotations aux amortissements augmente** et impacte la section de fonctionnement. Ce poste de dépenses va s'accroître d'**environ 200K€** sur 2019.

Au total, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement vont augmenter en 2019 de 5% soit + 75k€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

FONCTIONNEMENT						
RECETTES REELLES						
	BP 2018	Poids recettes	CA Prévisionnel 2018	% Réalisation	CA 2017	CA 2016
002 (résultat 2017 reporté)	144 349 €	7%				
74 (dotations, subventions, participations)	1 141 549 €	53%	896 869 €	79%	741 471 €	628 736 €
75 (autres produits de gestion courante)	109 237 €	5%	174 849 €	160%	104 425 €	72 128 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0%	0 €	0%	0 €	1 329 €
77 (Produits exceptionnels)	10 000 €	0%	7 760 €	78%	9 433 €	10 220 €
		0%				
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 405 135 €	65%	1 079 479 €	77%	855 330 €	712 414 €
RECETTES D'ORDRE						
042 (transfert entre sections-subv équipement)	751 361 €	35%	751 360 €	100%	567 605 €	408 041 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	751 361 €	35%	751 360 €	100%	567 605 €	408 041 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 156 496 €	100%	1 830 839 €	85%	1 422 935 €	1 120 455 €

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :

Les autres produits de gestion courante concernent le versement d'une **redevance annuelle** :

- par **AXIONE LIMOUSIN** :

- o de frais de contrôle dans le cadre du contrat de concession initial, montant stable par rapport à 2018,
- o d'affermage dans le cadre des différents avenants d'affermage, montant stable par rapport à 2018,

- par **ORANGE** :

- o d'utilisation du réseau DORSAL (redevance pour chaque PRM), hausse évaluée à 65k€

Au total, ces **recettes** vont **augmenter** en 2019 de **70K€**.

AUTRES RECETTES (compte 74) :

Sont comptabilisées dans les autres recettes :

- le solde d'une **convention FEDER** (programmation 20017/2013) portant sur la première phase du SDAN pilote qui devrait prochainement être versé, estimé à 89K€,
- les **remboursements** par AXIONE des **pénalités** facturées par Orange à Dorsal pour retard de commande, évalués à 15K€,
- le solde des **contributions financières de fonctionnement** versées par les EPCI et les communes membres associés dans le cadre des opérations de montée en débit. Ce solde est estimé globalement à 126K€.

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (opérations d'ordre) :

Les subventions d'équipements inscrites au compte 13 font l'objet d'amortissements et impactent les recettes de la section de fonctionnement.

Une **augmentation** d'environ **110 k€** est à prévoir sur ce poste.

CONTRIBUTIONS FINANCIERES DES MEMBRES :

Au final, la base d'équilibre sur le budget de fonctionnement du budget principal (évaluée à **896 K€**), qui permet de calculer la **contribution financière** des membres **va augmenter de 3,39% soit de + 30K€**.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT						
RECETTES REELLES						
	BP 2018	Poids recettes	CA Prévisionnel 2018	% Réalisation	CA 2017	CA 2016
001 (résultat 2017 reporté)	200 553 €					
13 (subvention d'investissement)	15 853 716 €	59%	11 304 039 €	71%	14 097 977 €	6 063 667 €
20 (Immobilisations incorporelles)	1 678 800 €	6%	1 678 800 €	100%	0 €	0 €
21 (immobilisations corporelles)						
23 (immobilisations en cours)	0 €	0%	7 626 €	0%	12 872 €	0 €
27 (Autres immobilisations financières)	4 291 440 €	16%	0 €	0%	2 453 379 €	0 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	22 024 509 €	82%	12 990 465 €	59%	16 564 228 €	6 063 667 €
RECETTES D'ORDRE						
040 (Transfert entre sections)	547 364 €	2%	0 €	0%	291 396 €	243 986 €
041 (Opérations patrimoniales)	4 291 440 €	16%	0 €	0%	2 453 379 €	0 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 838 804 €	18%	0 €	0%	2 744 774 €	243 986 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	26 863 313 €	100%	12 990 465 €	48%	19 309 002 €	6 307 652 €

3 grands axes sur les dépenses d'investissements :

- Les **restes à réaliser (RAR)** sur les opérations de MED 2, de raccordement d'entreprises et de sites publics, évalués à environ **6.8M€**,
- L'**augmentation de capital de la SPL** de **6M€** sur 4 ans soit 1,5M€ par an,

Une augmentation de la participation des Syndicats actionnaires au capital de la SPL NATHD pourrait être, en effet, adoptée par la SPL en 2019 afin de pallier le retard constaté en 2017 et 2018 dans la livraison des prises.

Pour mémoire, ce capital permet à la SPL de fonctionner et de rémunérer son Concessionnaire en attendant l'arrivée des recettes générées par les prises construites et livrées par les actionnaires.

- L'**acquisition potentielle de solutions informatiques** pour la gestion des convocations des élus et la gestion financière de DORSAL.

Néanmoins, les dépenses d'investissement du budget principal seront en baisse.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT						
RECETTES REELLES						
	BP 2018	Poids recettes	CA Prévisionnel 2018	% Réalisation	CA 2017	CA 2016
001 (résultat 2017 reporté)	200 553 €					
13 (subvention d'investissement)	15 853 716 €	59%	11 304 039 €	71%	14 097 977 €	6 063 667 €
20 (Immobilisations incorporelles)	1 678 800 €	6%	1 678 800 €	100%	0 €	0 €
21 (immobilisations corporelles)						
23 (immobilisations en cours)	0 €	0%	7 626 €	0%	12 872 €	0 €
27 (Autres immobilisations financières)	4 291 440 €	16%	0 €	0%	2 453 379 €	0 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	22 024 509 €	82%	12 990 465 €	59%	16 564 228 €	6 063 667 €
RECETTES D'ORDRE						
040 (Transfert entre sections)	547 364 €	2%	0 €	0%	291 396 €	243 986 €
041 (Opérations patrimoniales)	4 291 440 €	16%	0 €	0%	2 453 379 €	0 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 838 804 €	18%	0 €	0%	2 744 774 €	243 986 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	26 863 313 €	100%	12 990 465 €	48%	19 309 002 €	6 307 652 €

3 grands axes sur les recettes d'investissements :

- Des **acomptes** et des **soldes des conventions** de financement (collectivités, Europe Etat) sur les restes à réaliser des opérations de MED 1 et MED 2, évalués à 7.8M€.

Un travail important sera réalisé en 2019 pour finaliser les conventions FEADER/LEADER (environ 2.9M€).

- La prise en charge financière par les Départements et la Région Nouvelle Aquitaine de **l'augmentation de capital de la SPL** de **6M€** sur 4 ans soit 1,5M€ par an, répartie comme suit :
 - o 750K€ pour la Région
 - o 250K€ pour chaque département
- Le **remboursement de TVA** sur les opérations de montée en débit et des divers raccordements (Pilote et Axe2bis) à hauteur d'environ **4 M€** et sur les opérations FTTH du pilote à hauteur d'environ **900 k€**

BUDGETS ANNEXES

Après une année **2018** marquée par la **préparation et la structuration des marchés FttH** (actes juridiques, pièces de paiement, tableaux de suivi, études) et par les **premiers travaux** (pose de 11 NRO en Corrèze), l'année **2019** sera celle des **travaux** avec la **construction** de plusieurs dizaines de milliers de prises FttH.

BUDGET ANNEXE CORREZE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2018	Poids dépenses	CA Prévisionnel 2018	% Réalisation
011 (Charges à caractère général)	8 000 €	20%	5 000 €	63%
012 (Charges du personnel)	0 €	0%	0 €	0%
65 (Autres charges de gestion courante)	7 088 €	18%	1 435 €	20%
66 (Charges financières)	24 542 €	62%	0 €	0%
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	0%	0 €	0%
022 (Dépenses imprévues)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	39 630 €	100%	6 435 €	16%
DEPENSES D'ORDRE				
042 (transfert entre sections)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0%	0 €	0%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	39 630 €	100%	6 435 €	16%

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces charges concernent les frais de dossier des **emprunts** qui seront levés sur l'exercice 2019 (cf ci-dessous – montant estimé à **32K€**) et les taxes susceptibles d'être versées à la DGFIP (redevance archéologique) et aux gestionnaires de voirie (**redevance d'occupation** du domaine public : RODP) – montant 2019 estimé = **2K€**

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les **frais IBLO** versés à Orange. Ces frais, qui représentent un forfait annuel, basé sur le nombre de prises en exploitation, vont considérablement **augmenter en 2019** comparativement à 2018 ; 58 000 prises doivent être construites en 2019 pour le Département de la Corrèze. Le montant évalué est de **250K€** contre 7K€ en 2018.

Une enveloppe va, par ailleurs, être prévue au titre du versement d'une **redevance à SNCF Réseau** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF – **montant estimé à 2K€**

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des **intérêts des 3 emprunts long-terme** et de **l'emprunt court terme « avance FSN »**.

Les caractéristiques de ces emprunts sont les suivantes :

- S'agissant des emprunts long-terme, il est utile de préciser qu'ils sont garantis à 100% par le Département la Corrèze et que les frais afférents sont pris en charge intégralement par le Département de la Corrèze

EMPRUNTS LT EN COURS	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/18	TOTAL ECHEANCE 2019	CAPITAL 2019	INTERETS 2019	FRAIS DOSSIER 2019
Banque Postale_Emprunt 5M€ 20 ans_Août 2018 MON521706EUR	5 000 000,00 €	4 937 500,00 €	325 078,13 €	250 000,00 €	75 078,13 €	0,00 €
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre 2018 _MON524312EUR_contrat 10M€	10 000 000,00 €	10 000 000,00 €	499 128,13 €	375 000,00 €	124 128,13 €	10 000,00 €
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre _MON524307UR_Contrat 5M€	5 000 000,00 €	5 000 000,00 €	249 564,07 €	187 500,00 €	62 064,07 €	5 000,00 €
TOTAL Prêt LT - Prise en charge CD 19	20 000 000,00 €	19 937 500,00 €	1 073 770,33 €			

- S'agissant du prêt « avance FSN » d'un montant de 44.6M€ contractualisé auprès de la Banque Postale pour une durée de 2 ans, versement des fonds au 02/01/2019, il est utile de préciser que :
 - o conformément au protocole d'accord financier du 08 janvier 2018, il concerne les territoires de la Corrèze et de la Creuse,
 - o les frais afférents à cet emprunt sont pris en charge par une contribution additionnelle à la contribution statutaire (CS de Juin 2018) par la Région, les Départements et les EPCI.

La répartition de ce prêt sur les budgets annexes de la Corrèze et de la Creuse se calcule comme suit :

Part Dpt	Montant FSN acté cs 05/04	Clé répart BA	44 600 000 €
Part Corrèze	48 488 375,00	74,68%	33 308 223 €
Part Creuse	16 437 980,00	25,32%	11 291 777 €
Total	64 926 355,00	100,00%	44 600 000 €

Les frais de dossier (22,3K€) et des intérêts 2019 (80 639,28€) seront répartis de la même manière.

EMPRUNT CT EN COURS	Montant emprunté part Dpt 19	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/18	TOTAL ECHEANCE 2019	CAPITAL 2019	INTERETS 2019	FRAIS DOSSIER 2019
Banque Postale - Emprunt 2 ans Av FSN_Part 19 _LBP-00004429_Contrat 44,6M€	33 308 223,22 €	33 308 223,22 €	60 223,12 €	0,00 €	60 223,12 €	16 654,11 €

Soit un coût Corrèze emprunt FSN pour 2019 de 77K€.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

FONCTIONNEMENT				
RECETTES REELLES				
	BP 2018	Poids	CA Prévisionnel 2018	% Réalisation
002 (résultat 2018 reporté)				
74 (dotations, subventions, participations)	36 630 €	92%	99 129 €	271%
75 (autres produits de gestion courante)	0 €	0%	0 €	#DIV/0!
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0%	0 €	0%
77 (Produits exceptionnels)	3 000 €	8%	0 €	0%
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	39 630 €	100%	99 129 €	250%
RECETTES D'ORDRE				
042 (transfert entre sections-subv équipement)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0%	0 €	0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	39 630 €	100%	99 129 €	250%

La **principale ressource** sur le budget de fonctionnement du Budget Annexe de la Corrèze est la **participation des collectivités membres**, décomposée ici en 2 contributions :

- la **contribution statutaire d'équilibre** calculée :
 - o selon le poids statutaire suivant : 37,5% pour la Région Nouvelle Aquitaine, 33,75% pour le Département, 28,75% pour les EPCI,
 - o selon le poids de la population recensée en 2018 pour chaque EPCI (*source : préfecture*) pour la répartition des 28,75% EPCI.

Au vu de la hausse significative des dépenses de fonctionnement (frais IBLO) la contribution statutaire 2019 sur le budget annexe 19 va fortement augmenter.

- la **contribution additionnelle** liée aux frais financiers des emprunts levés ci-dessus

Soit pour les emprunts long-terme :

EMPRUNTS EN COURS	Contribution additionnelle CD 19
Banque Postale_Emprunt 5M€ 20 ans_Août 2018 MON521706EUR	75 078,13 €
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre 2018 _MON524312EUR_contrat 10M€	134 128,13 €
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre _MON524307UR_Contrat 5M€	67 064,07 €
TOTAL imputation 7473 Dpt	276 270,33 €

Soit pour l'emprunt « avance FSN » :

EMPRUNTS EN COURS	Contribution additionnelle CD 19	Contribution additionnelle EPCI 19	Contribution additionnelle Région 19
TOTAL imputation 7473 Dpt	25 946,07 €		
TOTAL imputation 7473 Epci		22 101,71 €	
TOTAL imputation 7473 Région			28 829,45 €

h

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2018	Poids	CA Prévisionnel 2018	% Réalisation
20 (immobilisations incorporelles)	1 723 000 €	4%	1 723 000 €	100%
204 (subventions d'équipements versées)	0 €		0 €	
21 (immobilisations corporelles)	0 €		0 €	
23 (Immobilisations en cours)	42 408 642 €	96%	1 980 739 €	5%
13 (Subventions d'équipements)	0 €		0 €	
16 (Emprunts et dettes assimilées)	0 €		0 €	
26 (Participations et créances rattachées)	0 €		0 €	
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	44 131 642 €	100%	3 703 739 €	8%
DEPENSES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	0		0 €	
041 (Opérations patrimoniales)	0		0 €	
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €		0 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	44 131 642 €	100%	3 703 739 €	8%

Les dépenses d'investissement sont composées comme suit :

- Les dépenses liées au **droit d'Usage** : IRU AXIONE (Avenant 36), ENEDIS et AODE (nombre de poteaux * coût unitaire de la redevance) - montant 2019 estimé = 2,4M€,
- Les **dépenses des marchés de travaux** des titulaires du marché et des opérations connexes liées (AMO technique, marchés CSPS et amiante, Etudes ORANGE/ENEDIS/SNCF, raccordements, effacement de réseaux),

L'ensemble des éléments financiers proviennent, pour la plupart, d'une évaluation fournie par les prestataires des marchés de travaux - montant 2019 estimé = 71M€,

- Les **remboursements du capital** selon les tableaux d'amortissement des emprunts long-terme souscrits soit un montant de 875K€ sur 2019

RECETTES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT				
RECETTES REELLES				
	BP 2018	Poids	CA Prévisionnel 2018	% Réalisation
001 (résultat 2018 reporté)				
13 (subvention d'investissement)	12 821 628 €	29%	9 099 490 €	71%
1641 (emprunts et dettes assimilées)	20 000 000 €	45%	5 000 000 €	25%
168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	11 310 014 €	26%	12 006 471 €	106%
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	44 131 642 €	100%	26 105 961 €	59%
RECETTES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	0 €	0%	0 €	0%
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €	100%	0 €	0%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	44 131 642 €	100%	26 105 961 €	59%

Les recettes d'investissement sont stabilisées :

- **3 emprunts long-terme** ont été contractés pour un montant total de 20M€, ainsi que le prêt court-terme « Avance FSN,
- les **conventions/avenants sont signés** avec le Département et les EPCI, et les premiers versements effectués,
- la **convention Région est signée** et les premiers versements réalisés (2 avances et un premier appel de fonds en Décembre 2018),
- le **dossier FEDER**, pour un montant de 5.2M€, est en phase d'instruction (Lot 2 du marché Corrèze),
- le **dossier FSN phase 2** a été **déposé**.

Seront donc intégrés dans le Budget Annexe 2019 Corrèze, les versements tels que prévus dans les conventions et le remboursement du capital des emprunts long-terme par le Conseil Départemental.

A noter également que 2 appels de fonds FEDER pourront être sollicités sur 2019

BUDGET ANNEXE CREUSE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2018	Poids	CA Prévisionnel 2018	% Réalisation
011 (Charges à caractère général)	1 153 €	4%	0 €	0%
012 (Charges du personnel)	0 €	0%	0 €	0%
65 (Autres charges de gestion courante)	6 169 €	20%	61 €	1%
66 (Charges financières)	23 000 €	76%	0 €	0%
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	0%	0 €	0%
022 (Dépenses imprévues)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	30 322 €	100%	61 €	1%
DEPENSES D'ORDRE				
042 (transfert entre sections)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0%	0 €	0%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	30 322 €	0%	61 €	1%

CHARGES A CARACTERES GENERAL :

Ces charges concernent les frais de dossier des emprunts qui seront levés sur l'exercice 2019 (cf ci-dessous – montant estimé à 11K€) et les taxes susceptibles d'être versées à la DGFIP (redevance archéologique) et aux gestionnaires de voirie (redevance d'occupation du domaine public : RODP) – montant 2019 estimé = 2K€

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les frais IBLO versés à Orange. Ces frais, qui représentent un forfait annuel, basé sur le nombre de prises en exploitation, vont considérablement augmenter en 2019 comparativement à 2018 ; 15 197 prises doivent être construites en 2019 pour le Département de la Creuse. Le montant évalué est de 65K€ contre 6K€ en 2018.

Une enveloppe va, par ailleurs, être prévue au titre du versement d'une redevance à SNCF Réseau lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF – montant estimé à 1K€

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des intérêts de l'emprunt long-terme de 5M€ contractualisé en Juillet 2018 et de l'emprunt court terme « avance FSN ».

Les caractéristiques de ces emprunts sont les suivantes :

- S'agissant de l'emprunt long-terme, il est utile de préciser qu'il est garanti à 100% par le Département la Creuse et que les frais afférents sont pris en charge intégralement par le Département de la Creuse.

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/18	TOTAL ECHEANCE 2019	CAPITAL 2019	INTERETS 2019	FRAIS DOSSIER 2019
Banque Postale_Emprunt 5M€ 30 ans_Novembre 2018 MIN521711EUR	5 000 000,00 €	5 000 000,00 €	246 004,18 €	166 666,68 €	79 337,50 €	5 000,00 €
TOTAL PrêtLT - charge CD 23		5 000 000,00 €	246 004,18 €			5 000,00 €

- S'agissant du prêt « avance FSN » d'un montant de 44.6M€ contractualisé auprès de la Banque Postale pour une durée de 2 ans, versement des fonds au 02/01/2019, il est utile de préciser que :
 - o conformément au protocole d'accord financier du 08 janvier 2018, il concerne les territoires de la Corrèze et de la Creuse,
 - o les frais afférents à cet emprunt sont pris en charge par une contribution additionnelle à la contribution statutaire (CS de Juin 2018) par la Région, les Départements et les EPCI.

La répartition de ce prêt sur les budgets annexes de la Corrèze et de la Creuse se calcule de la manière suivante :

Part Dpt	Montant FSN acté cs 05/04	Clé répart BA	44 600 000 €
Part Corrèze	48 488 375,00	74,68%	33 308 223 €
Part Creuse	16 437 980,00	25,32%	11 291 777 €
Total	64 926 355,00	100,00%	44 600 000 €

Les frais de dossier (22,3K€) et des intérêts 2019 (80 639,28€) seront répartis de la même manière.

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté part Dpt 23	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/18	TOTAL ECHEANCE 2019	CAPITAL 2019	INTERETS 2019	FRAIS DOSSIER 2019
Banque Postale - Emprunt 2 ans Av FSN _Part 19 _LBP- 00004429_Contrat 44,6M€	16 437 980,00 €	16 437 980,00 €	20 416,16 €	0,00 €	20 416,16 €	5 645,89 €
TOTAL prêt Avance FSN - part CD 23	16 437 980,00 €	16 437 980,00 €	20 416,16 €		20 416,16 €	5 645,89 €

Soit un coût Creuse emprunt Avance FSN pour 2019 de 26K€.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

FONCTIONNEMENT				
RECETTES REELLES				
	BP 2018	Poids	CA Prévisionnel 2018	% Réalisation
002 (résultat 2018 reporté)				
74 (dotations, subventions, participations)	30 322 €	100%	7 322 €	24%
75 (autres produits de gestion courante)	0 €	0%	0 €	0%
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0%	0 €	0%
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	30 322 €	100%	7 322 €	24%
RECETTES D'ORDRE				
042 (transfert entre sections-subv équipement)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0%	0 €	0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	30 322 €	100%	7 322 €	24%

La principale ressource sur le budget de fonctionnement du Budget Annexe de la Creuse est la participation des collectivités membres, décomposée ici en 2 contributions :

- la **contribution statutaire** d'équilibre calculée :
 - o selon le poids statutaire suivant : 37.5% pour la Région Nouvelle Aquitaine, 33,75% pour le Département, 28,75% pour les EPCI,
 - o selon le poids de la population recensée en 2018 pour chaque EPCI (*source : préfecture*) pour la répartition des 28.75% EPCI.

Au vu de la hausse significative des dépenses de fonctionnement (frais IBLO) la contribution statutaire 2019 sur le budget annexe 23 va fortement augmenter.

- la **contribution additionnelle** liée aux frais financiers des emprunts levés ci-dessus
Soit pour les emprunts long-terme :

EMPRUNTS EN COURS	Contribution additionnelle CD 23
Banque Postale_Emprunt 5M€ 30 ans_Novembre 2018 MIN521711EUR	84 337,50 €
TOTAL imputation 7473 Dpt	84 337,50 €

Soit pour l'emprunt « avance FSN »

EMPRUNTS EN COURS	Contribution additionnelle CD 23	Contribution additionnelle EPCI 23	Contribution additionnelle Région 23
TOTAL imputation 7473 Dpt	8 796,39 €		
TOTAL imputation 74751 epci		7 492,39 €	
TOTAL imputation 7472 Région			9 773,27 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2018	% Evolution	Prévisionnel 2018	% Réalisation
20 (immobilisations incorporelles)	1 723 000 €	18%	1 723 000 €	100%
204 (subventions d'équipements versées)	0 €		0 €	
21 (immobilisations corporelles)	0 €		0 €	
23 (Immobilisations en cours)	7 893 924 €	82%	895 384 €	11%
13 (Subventions d'équipements)	0 €		0 €	
16 (Emprunts et dettes assimilées)	0 €		0 €	
26 (Participations et créances rattachées)	0 €		0 €	
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	9 616 924 €	100%	2 618 384 €	70%
DEPENSES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	0	0%	0 €	0%
041 (Opérations patrimoniales)	0	0%	0 €	0%
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €	0%	0 €	0%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 616 924 €	100%	2 618 384 €	70%

Les dépenses d'investissent sont composées comme suit :

- Les dépenses liées au **droit d'Usage** : IRU AXIONE (Avenant 36), ENEDIS et AODE (nombre de poteaux * coût unitaire de la redevance) – Montant 2019 estimé = 1,8M€
- Les **dépenses des marchés de travaux** des titulaires du marché et des opérations connexes liées (AMO technique, marchés CSPS et amiante, Etudes ORANGE/ENEDIS/SNCF, raccordements, effacement de réseaux). L'ensemble des éléments financiers proviennent, pour la plupart, d'une évaluation fournie par les prestataires du marché de travaux – Montant 2019 estimé = 14,5M€
- Les **remboursements du capital** selon le tableau d'amortissement de l'emprunts long-terme souscrit soit un montant de 166K€ sur 2019

RECETTES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT				
RECETTES REELLES				
	BP 2018	Poids	CA Prévisionnel 2018	% Réalisation
001 (résultat 2018 reporté)				
13 (subvention d'investissement)	4 616 924 €	48%	3 849 015 €	83%
1641 (emprunts et dettes assimilées)	5 000 000 €	52%	5 000 000 €	100%
168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	9 616 924 €	100%	8 849 015 €	92%
RECETTES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	0 €	0%	0 €	0%
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €	0%	0 €	0%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 616 924 €	100%	8 849 015 €	92%

Les recettes d'investissement sont stabilisées :

- o **1 emprunt long-terme** 30 ans a été contracté en Août 2018 (débloqué en Novembre 2018) pour un montant de **5M€**, ainsi que le prêt court-terme « Avance FSN »,
- o les **conventions** sont signées avec le **Département et les EPCI**, et les premiers versements d'avance effectués,
- o la **convention Région** est **signée** et les **premiers versements réalisés** (2 avances et un premier appel de fonds en Décembre 2018),
- o le **dossier FEDER** , pour un montant de **5.2M€**, est en phase d'instruction,
- o le **dossier FSN phase 2** a été **déposé**.

Seront donc intégrés dans le Budget Annexe 209 Creuse, les versements tels que prévus dans les conventions et le remboursement du capital de l'emprunt long-terme par le Conseil Départemental.

A noter également qu'un appel de fonds FEDER pourra être sollicité sur 2019

BUDGET ANNEXE HAUTE-VIENNE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2018	Poids	CA Prévisionnel 2018	% Réalisation
011 (Charges à caractère général)	0 €	0%	0 €	0%
012 (Charges du personnel)	0 €	0%	0 €	0%
65 (Autres charges de gestion courante)	7 744 €	100%	1 099 €	14%
66 (Charges financières)	0 €	0%	0 €	0%
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	0%	0 €	0%
022 (Dépenses imprévues)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 744 €	100%	1 099 €	14%
DEPENSES D'ORDRE				
042 (transfert entre sections)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0%	0 €	0%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 744 €	0%	1 099 €	14%

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces dépenses concernent les **taxes** susceptibles d'être versées à la **DGFIP** (redevance archéologique) et aux **gestionnaires de voirie** (redevance d'occupation du domaine public : RODP) - Montant 2019 estimé = 2K€

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les **frais IBLO** versés à Orange. Ces frais, qui représentent un forfait annuel, basé sur le nombre de prises en exploitation, vont **considérablement augmenter** en 2019 comparativement à 2018 ; 17 491 prises doivent être construites en 2019 pour le Département de la Haute-Vienne. Le montant évalué est de 75K€ contre 7.7M€ en 2018.

Une enveloppe va, par ailleurs, être prévue au titre du versement d'une **redevance à SNCF Réseau** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF – montant estimé à 1K€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT				
RECETTES REELLES				
	BP 2018	Poids	CA Prévisionnel 2018	% Réalisation
002 (résultat 2018 reporté)				
74 (dotations, subventions, participations)	7 744 €	100%	7 516 €	97%
75 (autres produits de gestion courante)	0 €	0%	0 €	0%
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0%	0 €	0%
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 744 €	100%	7 516 €	97%
RECETTES D'ORDRE				
042 (transfert entre sections-subv équipement)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	0%	0 €	0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 744 €	100%	7 516 €	97%

La **principale ressource** sur le budget de fonctionnement du budget annexe Haute-Vienne est la **participation statutaire** des collectivités membres.

- selon le poids statutaire suivant : 37.5% pour la Région Nouvelle Aquitaine, 33,75% pour le Département, 28,75% pour les EPCI,
- selon le poids de la population recensée en 2018 pour chaque EPCI (*source : préfecture*) pour la répartition des 28.75% EPCI.

Au vu de la hausse significative des dépenses de fonctionnement (frais IBLO) la contribution statutaire 2019 sur le budget annexe 87 va fortement augmenter.

A préciser qu'il n'y a pas pour la Haute-Vienne une sollicitation de contribution additionnelle.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT				
DEPENSES REELLES				
	BP 2018	Poids	Prévisionnel 2018	% Réalisation
20 (immobilisations incorporelles)	1 723 000 €	22%	1 723 000 €	100%
204 (subventions d'équipements versées)	0 €	0%	0 €	
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0%	0 €	
23 (Immobilisations en cours)	6 008 964 €	78%	895 384 €	15%
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0%	0 €	
16 (Emprunts et dettes assimilées)	0 €	0%	0 €	
26 (Participations et créances rattachées)	0 €	0%	0 €	
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 731 964 €	100%	2 618 384 €	34%
DEPENSES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	0	0%	0 €	0%
041 (Opérations patrimoniales)	0	0%	0 €	0%
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €	0%	0 €	0%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 731 964 €	100%	2 618 384 €	34%

Les dépenses d'investissement sont composées comme suit :

- Les dépenses liées au **droit d'Usage** : IRU AXIONE (Avenant 36), ENEDIS et AODE (nombre de poteaux * coût unitaire de la redevance) – Montant 2019 estimé = 1,8M€
- Les **dépenses des marchés de travaux** des titulaires du marché et des opérations connexes liées (AMO technique, marchés CSPS et amiante, Etudes ORANGE/ENEDIS/SNCF, raccordements, effacement de réseaux).

L'ensemble des éléments financiers proviennent, pour la plupart, d'une évaluation fournie par les prestataires du marché de travaux – Montant 2019 estimé = 9,8M€

RECETTES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT				
RECETTES REELLES				
	BP 2018	Poids	CA Prévisionnel 2018	% Réalisation
001 (résultat 2018 reporté)				
13 (subvention d'investissement)	3 589 407 €	46%	3 376 851 €	94%
1641 (emprunts et dettes assimilées)		0%		
16873 (Avances Remb) CD 87)	2 000 000 €	26%	2 000 000 €	100%
168758 (Avances Remb) EPCI 87)	2 142 557 €	28%	2 142 557 €	100%
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 731 964 €	100%	7 519 408 €	97%
RECETTES D'ORDRE				
040 (Transfert entre sections)	0 €	0%	0 €	0%
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0%	0 €	0%
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €	0%	0 €	0%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 731 964 €	100%	7 519 408 €	97%

Les recettes d'investissement sont stabilisées :

- o les **conventions/avenants** sont **signés** avec le **Département et les EPCI**, et les premiers versements d'avance effectués,
- o la **convention Région** est signée et les **premiers versement réalisés** (2 avances et un premier appel de fonds en Décembre 2018)
- o le **dossier FEDER** , pour un montant de **5.2M€**, est en phase d'instruction,
- o le **dossier FSN** phase 2 a été **déposé**.

Seront donc intégrés dans le Budget Annexe 2019 les versements tels que prévus dans les conventions.

Par ailleurs, le Conseil Départemental a versé en 2016 sur le budget principal une avance sur la convention FttH « fonds de concours », il convient, à cet effet, de transférer ce montant vers le Budget Annexe Haute-Vienne.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité, de prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2019 présenté en séance et autorisent le Président à préparer le budget primitif 2019 ainsi que les Budgets annexes de la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne selon les orientations définies ci-dessus.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**